



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 19 octobre 2022

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 25 OCTOBRE 2022 A 20 H 00
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE

Veillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 29 septembre 2022,
- ✓ Délibération portant répartition de la taxe d'aménagement,
- ✓ Délibération portant sur le versement d'une subvention au club des aînés,
- ✓ Délibération portant sur l'adhésion au service de paiement en lignes des recettes publiques locales,
- ✓ Désignation d'un référent à la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine,
- ✓ Désignation d'un correspondant « incendie »,
- ✓ Délibération modificative budgétaire pour le règlement des frais d'extension du réseau électrique pour une construction,
- ✓ Affaires et questions diverses.

Le Maire
Thierry Lemonnier



Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.